

MINISTERE DE LA SANTE
REGION LORRAINE
ECOLE DE KINESITHERAPIE DE NANCY

JEUNE DIPLOMÉ, QUEL MATERIEL CHOISIR ?

Rapport de travail personnel présenté par

Véronique ANDRIANASOLO

étudiante en 3ème année de kinésithérapie

en vue de obtention du diplôme d'état

de masseur-kinésithérapie

1993 - 1994

SOMMAIRE

RESUME

1. INTRODUCTION.

2. MATERIEL ET METHODE.

2. 1. Matériel.	p 1
2. 1. 1. Population.	p 1
2. 1. 2. Matériel.	p 2
2. 2. Méthode.	p 2
2. 2. 1. Création du questionnaire et de la lettre d'accompagnement.	p 2
2. 2. 2. Les envois.	p 3
2. 3. Evaluation des résultats.	p 3

3. RESULTATS.

3. 1. Qui a répondu?	p 4
3. 2. L'installation.	p 4
3. 3. Le lieu de travail des kinésithérapeutes.	p 5
3. 4. 1. Les tables.	p 5
3. 4. 2. La balnéothérapie.	p 5
3. 4. 3. Gymnastique.	p 5
3. 4. 3. 1. Espalier.	p 5
3. 4. 3. 2. Plan incliné.	p 5
3. 4. 3. 3. Chaussures lestées.	p 6
3. 4. 3. 4. Miroirs.	p 6
3. 4. 3. 5. Haltères.	p 6
3. 4. 4. Bicyclettes.	p 6
3. 4. 5. Poulithérapie.	p 6
3. 4. 6. Mécanothérapie.	p 7
3. 4. 7. Thermothérapie.	p 7
3. 4. 8. Electrothérapie.	p 8
3. 4. 9. Divers matériels.	p 9

3. 4. 10. Formation.	p 9
4. DISCUSSION.	
4. 1. Tables.	p 10
4. 2. Balnéothérapie.	p 10
4. 3. Gymnastique.	p 11
4. 3. 1. Espalier.	p 11
4. 3. 2. Plan incliné ou table de verticalisation.	p 11
4. 3. 3. Chaussures lestées.	p 11
4. 3. 4. Miroirs.	p 11
4. 3. 5. Haltères.	p 11
4. 4. Bicyclette.	p 12
4. 5. Pouliothérapie.	p 12
4. 6. Mécanothérapie.	p 12
4. 7. Thermothérapie.	p 12
4. 8. Electrothérapie.	p 13
4. 9. Divers.	p 13
4. 10. Ainsi concluent certains kinésithérapeutes interrogés.	p 17
5. CONCLUSION.	
ANNEXES.	

"LE PLUS BEAU MATERIEL POUR UN KINESITHEREPEUTE CE SONT
SES MAINS, ELLES NE COUTENT RIEN ET SONT POURTANT EN OR"

Signé : Un kinésithérapeute anonyme.

RESUME

Le mémoire que nous présentons tente de répondre à une question que se pose un jeune kinésithérapeute qui s'installe : "Quel matériel de plus de 2500 FF est indispensable pour débiter dans un cabinet de kinésithérapie ?"

Pour ce faire, un questionnaire a été adressé aux kinésithérapeutes des quatre départements de la Lorraine, à savoir la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges et la Meuse.

Grâce à leurs réponses, nous avons pu établir une liste du matériel qui semblerait devoir être de première nécessité. Puis nous avons examiné les raisons qui ont motivé le choix des masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine, ce qui nous a permis de dégager un type "idéal" de cabinet pour débutant, selon l'analyse des réponses reçues.

1. INTRODUCTION.

Lorsque l'on obtient son diplôme de masseur-kinésithérapeute (M-K), on a le choix entre :

- le secteur libéral
- le secteur salarié en centre ou en hôpital
- faire des remplacements.

Si le choix se porte sur la première solution, le jeune M-K va devoir investir dans du matériel. Mais, souvent mal conseillé, il se retrouve avec du matériel coûteux et inutile et ne peut quelquefois plus acquérir l'indispensable. C'est pourquoi, nous avons décidé de nous intéresser au matériel indispensable de plus de 2500 FF l'unité, qu'un jeune M-K devrait avoir dans son cabinet lorsqu'il débute.

Nous avons pour cela, mené une enquête auprès des M-K libéraux des quatre départements de Lorraine en leur soumettant un questionnaire. Nous avons cherché à savoir :

- le matériel qu'ils possèdent après quelques années d'exercice.
- le matériel qu'ils considèrent comme indispensable à un jeune diplômé voulant s'installer.

2. MATERIEL ET METHODE.

2. 1. Matériel.

2. 1. 1. Population.

Pour réaliser cette enquête, nous avons envoyé un questionnaire à 728 M-K installés dans les quatre départements de la Lorraine (fig. 1).

Soit : 51 envois en Meuse (7,1%)
 246 envois en Meurthe-et-Moselle (33,8%)
 135 envois dans les Vosges (18,5%)
 296 envois en Moselle (40,6%)

2. 1. 2. Matériel.

- Un catalogue de matériel médical avec son tarif en date de mars 1993 nous a permis de choisir le matériel de plus de 2500 FF.

- Un logiciel PROMAIL 7 nous a permis d'interroger l'annuaire électronique

professionnel pour connaître le nom et l'adresse des M-K lorrains.

- Un logiciel 4 D 4. 2. 3 nous a permis de réaliser une feuille de saisie des questionnaires en retour et de faire les calculs statistiques.

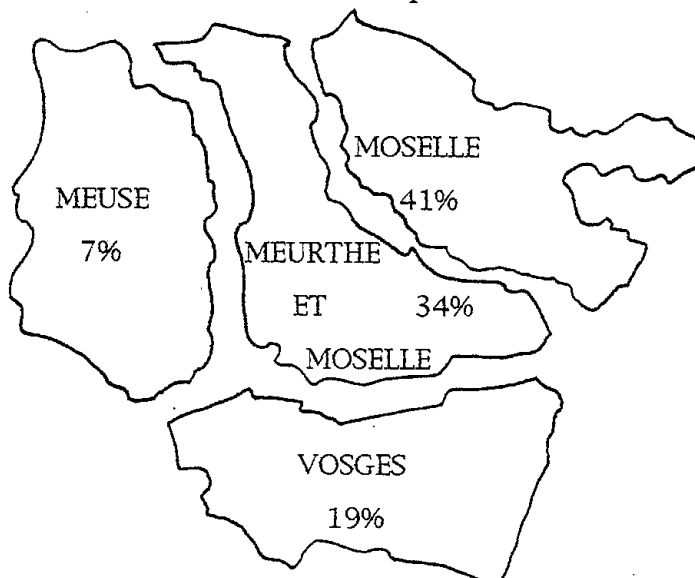


Figure 1 : répartition géographique des questionnaires envoyés.

2. 2. Méthode.

2. 2. 1. Création du questionnaire et de la lettre d'accompagnement.

Nous avons aussi cherché à connaître le M-K qui répondrait au questionnaire, c'est pourquoi les premières questions le concernant ont été reprises du questionnaire de Neiger publié dans les revues de kinésithérapie en 92 (2).

D'après le catalogue mentionné ci-dessus, nous avons alors sélectionné tout le matériel de plus de 2500 FF. Toutefois une exception a été faite pour l'espalier qui coûte moins de 2500 FF l'unité, mais, il nous a semblé indispensable de l'inclure.

Une lettre d'accompagnement du questionnaire a ensuite été rédigée de manière à expliquer le but du questionnaire et la manière dont il fallait le remplir.

Nous avons dans un premier temps sélectionné dix kinésithérapeutes. Leur engagement syndical ou leur intérêt pour la formation continue nous a fait penser qu'ils seraient particulièrement motivés pour répondre et critiquer les éventuelles maladresses du questionnaire et de sa lettre explicative.

Grâce aux réponses de ces M-K et aux conseils d'un médecin diplômé en informatique médicale, nous avons établi notre questionnaire définitif (annexe I).

2. 2. 2. Les envois.

Le questionnaire et sa lettre explicative ont été postés progressivement du 17 septembre 1993 au 5 novembre 1993. Une date limite a été fixée au 22 novembre 1993, laissant ainsi aux derniers contactés 15 jours pour répondre.

2. 3. Evaluation des résultats.

Suite aux réponses qui nous ont été données après l'envoi des questionnaires, nous avons effectué les moyennes et les pourcentages pour évaluer le matériel acquis par les M-K et connaître surtout celui qui semble être indispensable à un jeune qui veut s'intaller en exercice libéral.

3. RESULTATS.

Sur les 728 dossiers envoyés, nous avons reçu 439 réponses, soit un taux de participation de 60% .

Celles-ci se répartissent ainsi :

37 réponses de Meuse (73%)
157 réponses de Meurthe-et-Moselle (64%)
70 réponses des Vosges (52%)
175 réponses de Moselle (59%)

(fig. 2)

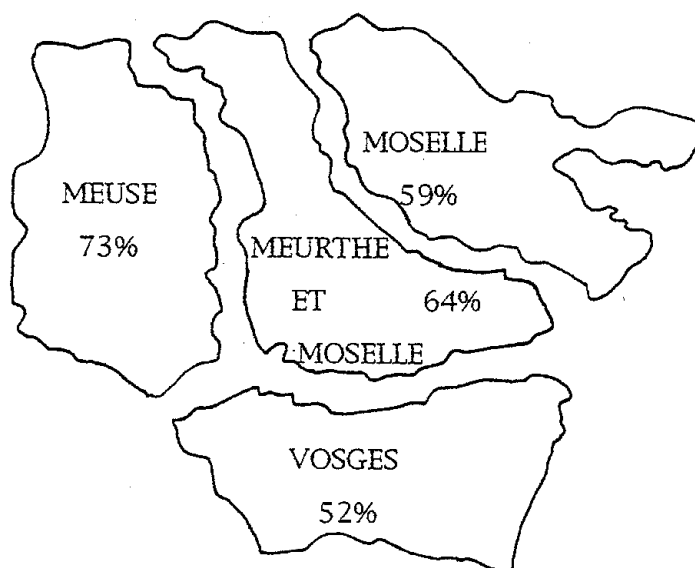


Figure 2 : répartition géographique des questionnaires reçus.

Remarques : Une dizaine de réponses nous sont parvenues après la date limite de réception. Nous n'avons pas pu les prendre en compte.

Nos résultats sont calculés par rapport au nombre de kinésithérapeutes et non par rapport à celui des cabinets que nous ne connaissons pas.

3. 1. Qui a répondu ?

Cette enquête nous a permis de dresser le profil du kinésithérapeute lorrain dont l'âge moyen est de 38 ans (cette moyenne étant calculée sur 337 réponses, 102 n'ayant pas mentionné leur âge) et dont l'installation remonte à plus de 20 ans.

Sur 439 réponses, on recense : 301 hommes et 107 femmes ; la différence tenant au fait que le sexe n'a pas été précisé dans 31 réponses.

3. 2. L'installation.

En examinant le résultat détaillé de chaque département, nous observons que l'installation en ville des M-K est plus importante en Meurthe-et-Moselle et en Moselle (68% et 78%) alors qu'en Meuse et dans les Vosges ce pourcentage est respectivement de 43 et 46%.

En Lorraine, 90% des M-K (c'est-à-dire 396 M-K) effectuent des visites à domicile alors que dans le seul département de la Meuse ce pourcentage atteint les 97% (soit 36 M-K).

3. 3. Le lieu de travail des kinésithérapeutes.

La superficie moyenne des locaux pour l'exercice de la profession varie peu d'un département à l'autre. Elle est d'environ 92 m², tous types d'exercices confondus. Cette superficie pour un M-K indépendant est d'environ 82 m² alors qu'elle est de 110 m² pour ceux travaillant en groupe.

3. 4. Le matériel.

3. 4. 1. Les tables.

En Lorraine, 97% des M-K (soit 427) possèdent au moins une table manuelle. Les plus fréquentes sont les tables manuelles à dossier articulé (78%) et les tables manuelles à dossier et à jambières articulés (72%). En ce qui concerne les tables électriques, nous les retrouvons dans 49% des cas.

Enfin nous constatons que le nombre moyen de tables utilisé par kinésithérapeute est de 4.

Les tables à dossier et à dossier et jambières articulés représentent le plus fort pourcentage des réponses, à savoir 60% et 59%, ce qui semble indiquer qu'elles sont indispensables. La table électrique ne paraît indispensable que pour 23% des M-K ayant répondu.

3. 4. 2. La balnéothérapie.

Cette thérapie semble peu utilisée en libéral :

- la piscine : sur 439 réponses, 27 M-K en possèdent une, ce qui représente 6% de la population des M-K.

- la baignoire : 66 M-K en possèdent une soit 15% des kinésithérapeutes de Lorraine.

3. 4. 3. Gymnastique.

3. 4. 3. 1. Espalier.

Nous avons compté 549 espaliers pour 396 M-K (90%) soit 1, 4 espalier par M-K. 65% des M-K jugent indispensable la présence d'un espalier en cabinet.

3. 4. 3. 2. Plan incliné.

7% seulement des M-K pensent que le plan incliné est un matériel indispensable. En effet, seuls 99 praticiens en possèdent un, soit 23% de la population des M-K.

3. 4. 3. 3. Chaussures lestées.

34% des M-K possèdent au moins une chaussure lestée. Nous avons recensé 261 chaussures pour 149 kinésithérapeutes soit 1,75 chaussure par M-K. La chaussure lestée n'est indispensable que pour 20% des M-K ayant répondu.

3. 4. 3. 4. Miroirs.

- mural : 72% des M-K possèdent au moins un miroir mural.

67% des kinésithérapeutes pensent qu'il est indispensable.

- sur roulettes : 14% seulement en possèdent au moins un.

18% des M-K le considèrent comme matériel indispensable.

3. 4. 3. 5. Haltères.

87% des M-K (soit 382 M-K) possèdent au moins un équipement d'haltères et ils sont 69% (soit 301) à le considérer comme indispensable.

3. 4. 4. Bicyclettes.

Le coût d'une bicyclette mécanique comparé à celui d'une bicyclette électronique influencerait-il sur l'acquisition de cet appareil ?

En effet nous constatons que 17% des M-K (soit 75 M-K) possèdent une bicyclette électronique pour 65% (285 M-K) ayant au moins une bicyclette mécanique.

10% des kinésithérapeutes seulement conseilleraient l'achat d'une bicyclette électronique alors que 39% opteraient pour la bicyclette mécanique.

3. 4. 5. Pouliothérapie.

28% des M-K (125 M-K) possèdent au moins une cage à poulie totale.

67% des M-K (295 M-K) possèdent au moins une cage à poulie partielle.

44% des M-K (195 M-K) possèdent au moins un banc de Colson.

54% des kinésithérapeutes (239 M-K) considèrent la cage partielle comme

indispensable, vient ensuite le banc de Colson avec 26% (113 M-K) et la cage à poulie totale avec 25% (111 M-K).

3. 4. 6. Mécanothérapie.

42% des M-K (185) possèdent une bobine d'Andrieu.

13% des M-K (56) possèdent un appareil d'épaule.

36% des M-K (156) possèdent un appareil pour la cheville.

13% des M-K (57) possèdent un appareil pour une autre articulation.

Pour 15% des kinésithérapeutes (soit 68 M-K) la bobine d'Andrieu paraît indispensable alors que l'appareil pour la cheville l'est pour 17% (soit 76 M-K).

3. 4. 7. Thermothérapie.

20% des kinésithérapeutes (88 M-K) utilisent la paraffine et 61% (266 M-K) la parafango. L'un ou l'autre de ces modes de chaleur est jugé indispensable en cabinet libéral par 51% (soit 224 M-K) des 439 M-K ayant répondu.

En ce qui concerne la thermothérapie avec les ultra-violets (U-V), 22% (96 M-K) ont au moins une lampe, mais seulement 5% (22 M-K) pensent que celle-ci est indispensable. Par contre, en ce qui concerne la thermothérapie avec les infra-rouges (I-R), nous avons compté 858 lampes pour 401 M-K soit plus de deux lampes pour chacun. C'est d'ailleurs un matériel considéré comme indispensable par 84% (369 M-K) de la population des M-K ayant répondu.

3. 4. 8. Electrothérapie.

97% des M-K en Lorraine possèdent au moins un appareil d'électrothérapie. Ceux remportant le plus de succès sont l'appareil :

- à ultra-sons (93%)
- à courant antalgique basse fréquence (84%)
- à courant continu (92%)
- à moyenne fréquence (62%)
- à courant excito-moteurs (84%)

Par contre les autres sont beaucoup moins présents en cabinet car ils représentent des pourcentages plus faibles à savoir :

- appareils à courant interférentiels (43%)
- portatif sur batteries utilisable en cabinet comme à domicile (39%)
- à ondes électromagnétiques (37%)
- laser (26%)

Les indispensables seraient (fig. 3) :

- l'appareil - à ultra-sons (U S) (91%)
- à courant continu (C C) (81%)
- à courant antalgique basse fréquence (B F) (65%)
- à courant excito-moteurs (E M) (56%).

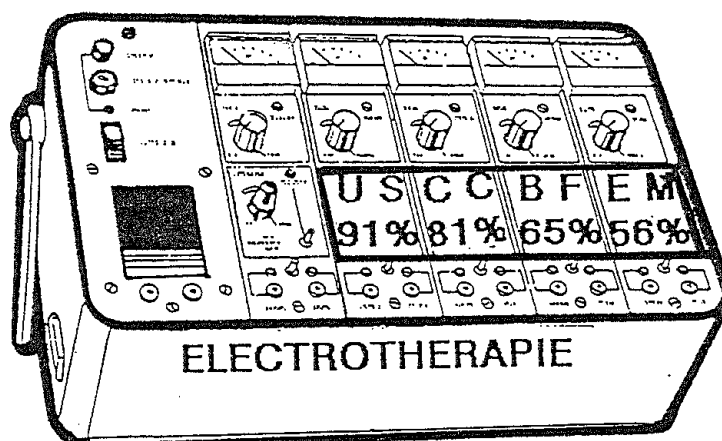


Figure 3 : appareils indispensables en électrothérapie.

Par contre les autres appareils recueillent de faibles pourcentages surtout le laser avec 3%.

3. 4. 9. Divers matériels.

- vibro-masseur : 59% des M-K possèdent au moins un appareil. Nous avons dénombré 371 vibro-masseurs pour 260 M-K. Par contre, seulement 24% (soit 104 M-K) pensent que cet appareil est indispensable.

- appareil de pressothérapie : 146 kinésithérapeutes (33%) possèdent un appareil de pressothérapie, mais seulement 33 (8%) le considèrent comme indispensable lorsqu'on débute.

- podoscope : 8% des M-K c'est-à-dire 35 kinésithérapeutes en possèdent un, et, 7% seulement (30 M-K) le considèrent comme indispensable.

- sauna : nous n'avons dénombré aucun sauna en Meuse dans les réponses reçues alors que nous en comptabilisons 33 dans les trois autres départements, ce qui représente ainsi 8% des kinésithérapeutes. Seuls 4 M-K (soit 1%) jugent le sauna indispensable.

- ordinateur : 172 kinésithérapeutes (39%) possèdent un ordinateur à usage professionnel. 134 (31%) considèrent que c'est un matériel indispensable aujourd'hui à un jeune qui s'installe pour la gestion, le courrier, le fichier des clients, le stockage des résultats, et pour tout ce qui a rapport à la CPAM.

- acquisition du matériel : pour 330 M-K (75%), tout le matériel provient de fournisseurs spécialisés, pour les autres, une partie du matériel semblerait provenir, selon toute vraisemblance, soit d'un artisan local, soit d'un fournisseur non spécialisé, soit créé par le kinésithérapeute lui-même.

3. 4. 10. Formation.

74% des kinésithérapeutes (325 M-K) installés ont suivi au moins une formation et seulement 38% (167 M-K) d'entre eux ont dû acheter un matériel spécial de plus de 2500 FF pour mettre en pratique cette formation.

4. DISCUSSION.

Malgré nos recherches , nous n'avons trouvé aucune bibliographie traitant du matériel nécessaire à l'installation d'un kinésithérapeute débutant en cabinet libéral. Toutefois, une revue publiée par la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR) (1) énumérait sans explication le matériel nécessaire à une première installation. Parmi le matériel de plus de 2500 FF se trouvent :

- une table de massage pouvant servir de table de travail
- un espalier
- une glace quadrillée
- un jeu d'haltères de 0, 5 à 4 kg

- un appui mural grillagé
- un appareil à ultra-sons
- un diadynamic ou un générateur de courant interférentiel
- une lampe à infra-rouges
- un bain-marie ou four à compresses chaudes.

Mais, aucune explication n'est donnée en ce qui concerne ce dit-matériel. Notre enquête nous permet d'avancer des commentaires et de justifier le choix émis par les kinésithérapeutes interrogés.

4. 1. Tables.

Pour le kinésithérapeute qui travaillera seul, il est préconisé la table manuelle à dossier ou à dossier et jambières articulés en fonction de la taille du M-K. En cas de travail à plusieurs, il est préférable de posséder des tables réglables en hauteur pour que chaque kinésithérapeute puisse adapter la table suivant sa taille.

23% des M-K ont jugé utile l'acquisition d'une table électrique dès l'installation, celle-ci étant favorable à l'ergonomie du praticien et pratique à l'usage pour les personnes âgées.

Grâce à certaines réponses, nous remarquons que l'achat d'une table électrique fait suite à la formation d'ostéopathe.

La table pliable, utile pour les visites à domicile, dépend du mode d'exercice, mais selon l'enquête, ne semble pas être un matériel indispensable pour le débutant.

4. 2. Balnéothérapie.

L'investissement coûteux que représente l'installation d'un matériel de balnéothérapie (piscine ou baignoire) nous fait penser que ce matériel n'est pas indispensable dès le début. Certaines réponses au questionnaire font apparaître que certains kinésithérapeutes "regrettent d'avoir investi dans un tel achat".

4. 3. Gymnastique.

4. 3. 1. L'espalier.

C' est l'appareil le plus rencontré dans les cabinets des kinésithérapeutes consultés à hauteur de 90%. Appareil peu onéreux, c'est le seul matériel de moins de 2500 FF que l'on a fait paraître dans le questionnaire. On peut se le procurer dans les magasins de sport, ou le faire réaliser par un artisan local ou le construire soi-même (15 M-K).

4. 3. 2. Plan incliné ou table de verticalisation.

C'est un matériel que 23% des kinésithérapeutes possèdent et qui n'est pas considéré comme indispensable car, comme nous a précisé un kinésithérapeute, il est indispensable "à l'hôpital oui, pas en cabinet".

4. 3. 3. Chaussures lestées.

Le tiers des kinésithérapeutes possède des chaussures lestées (34%) et 20% pensent que c'est un matériel indispensable, cependant, certains préfèrent un matériel moins cher comme "des chevillères avec poids" ou "des poids de charge avec Velcro* plus rapides à mettre".

4. 3. 4. Miroirs.

67% pensent qu'à choisir entre un miroir mural et un miroir sur roulettes, il est préférable d'opter pour le premier, sauf en cas de manque de place au mur.

4. 3. 5. Haltères.

D'après les résultats, 69% des kinésithérapeutes sont favorables à l'achat d'un équipement d'haltères. L'un d'entre eux estime qu'une paire d'haltères de 1 et de 2 kg suffisent et sont intéressantes pour les mouvements pendulaires.

En 1989, la FFMKR préconisait "un jeu double d'haltères de 0, 5 à 4 kg".

4. 4. Bicyclette.

Naguère, la bicyclette était jugée indispensable dans un cabinet de kinésithérapie. Il semblerait aujourd'hui que cet appareil ne soit plus aussi prisé bien que 39% des M-K la considèrent encore utile comme le fait remarquer ce M-K qui écrit : "Il n'existe pas de matériel indispensable, mais le vélo nous rend beaucoup de services." (celui-ci ayant répondu OUI à la question : est-ce indispensable ?).

Un autre note : "Il existe des bicyclettes mécaniques à double pédalier pour la rééducation ou le renforcement des membres supérieurs et inférieurs". Ce matériel n'est pas référencé dans le catalogue consulté.

4. 5. Pouliothérapie.

La plupart des kinésithérapeutes (54%) préfèrent investir dans une cage partielle plutôt que dans une totale. Avec une avancée au-dessus d'un espalier ou d'un panneau grillagé, on peut faire tous les montages que l'on réalise avec une cage totale grâce à des poulies orientables.

4. 6. Mécanothérapie.

Même si les kinésithérapeutes ont investi dans du matériel de mécanothérapie, très peu considèrent ces appareils indispensables. Certains même ont relégué les leurs "au grenier" car "l'essentiel se trouve dans les mains".

4. 7. Thermothérapie.

La thermothérapie avec paraffine ou parafango paraît indispensable à 51% des kinésithérapeutes. Même si certains ont arrêté ce mode de chaleur, le remplaçant par des compresses chaudes ou un sèche-cheveux qu'ils trouvent plus hygiéniques et plus pratiques, d'autres nous avouent que "c'est un complément souvent réclamé par la clientèle" et "beaucoup mieux vécu qu'une séance d'I-R". Malgré cette dernière remarque, les lampes à I-R remportent un vif succès avec 84% des M-K qui les jugent indispensables.

4. 8. Electrothérapie.

En électrothérapie, certains appareils regroupent plusieurs fonctions. Par exemple, un appareil délivrant du courant basse fréquence, du courant continu, du courant à moyenne fréquence, des courants excito-moteurs et interférentiels. L'appareil indispensable recueillant le plus fort pourcentage, avec 91%, est l'appareil à ultra-sons, déjà conseillé par la FFMKR dans sa publication parue en 1989. Par contre, les courants interférentiels signalés dans la revue ci-dessus, ne se sont pas révélés indispensables dans notre enquête.

Remarque d'un kinésithérapeute : "Tous ces appareils sont intéressants à partir du moment où c'est un cocktail de traitements physiothérapeutiques qui donnent les meilleurs résultats".

Sur la figure 4, nous plaçons l'électrothérapie en seconde position car il s'agit d'un intermédiaire entre les 91% des ultra-sons et les 56% des excito-moteurs.

4. 9. Divers.

Le vibro-masseur est considéré comme indispensable par 24% des M-K. Pas ou peu utilisé pour les massages, il l'est plutôt en kinésithérapie respiratoire chez les enfants par exemple.

La pressothérapie, le podoscope, et le sauna recueillent de faibles pourcentages en ce qui concerne l'indispensable.

L'ordinateur n'est pas un matériel spécifique à la kinésithérapie. 31% le jugent indispensable car "c'est un gain de place" et "un gain de temps pour les tâches administratives qui se rajoutent au temps de travail proprement dit". De plus, certains sont favorables à l'ordinateur dès l'installation car "il est beaucoup plus simple d'informatiser un cabinet dont la clientèle augmente progressivement plutôt que de rentrer toutes les données d'une clientèle déjà importante".

D'après certains, l'informatisation, même si elle n'est pas indispensable au début, le devient au bout de deux à trois ans d'exercice professionnel.

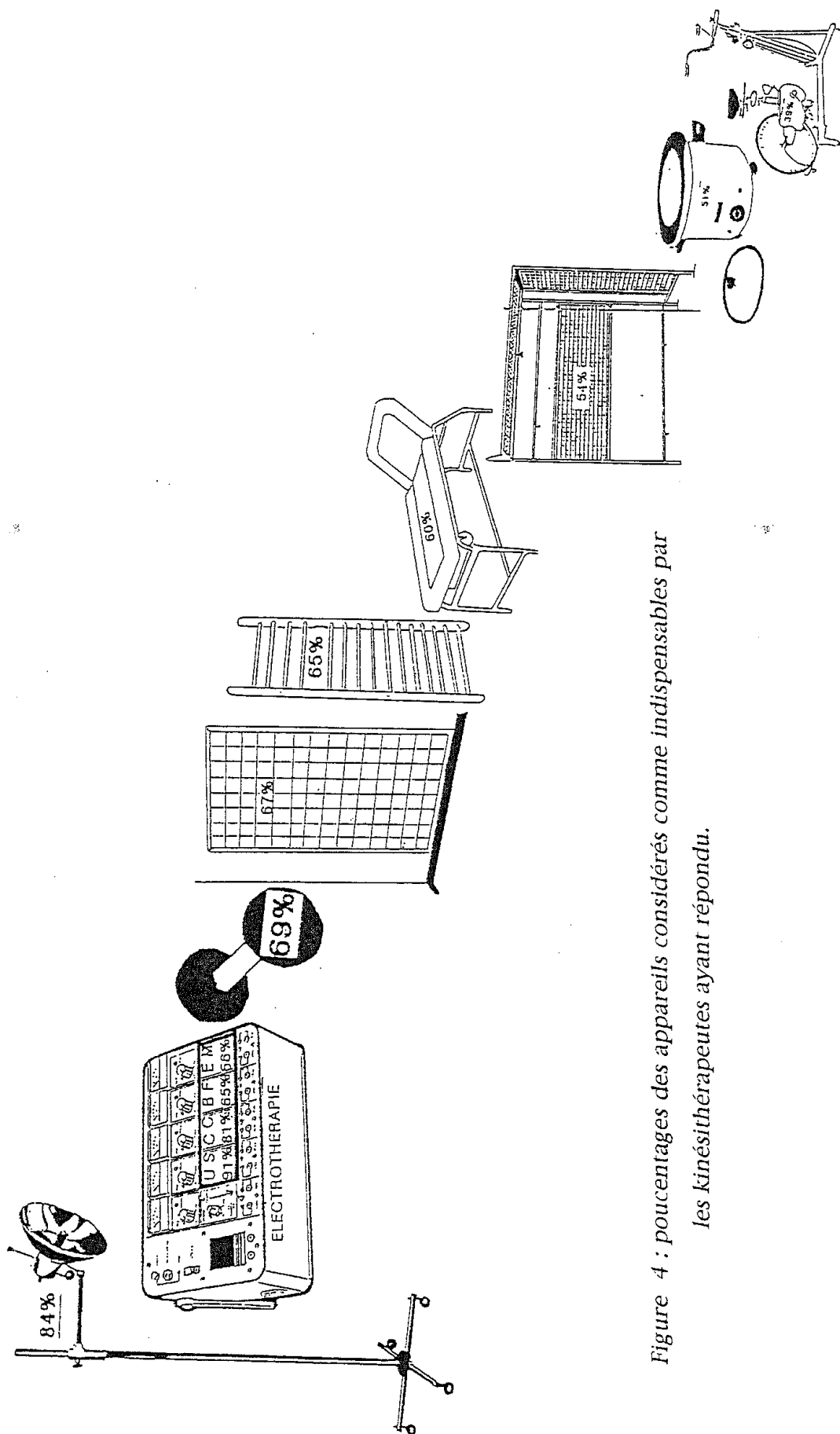
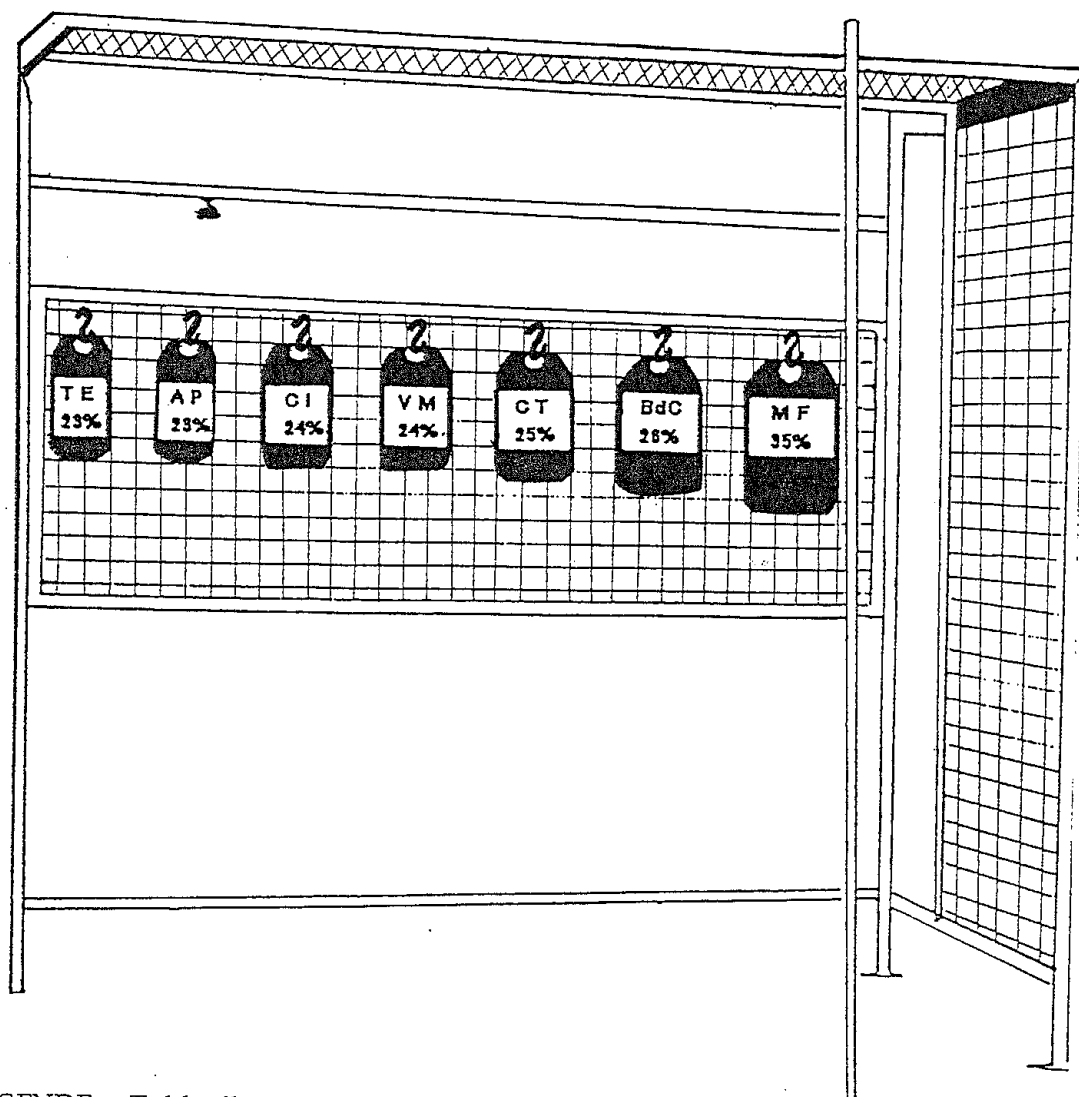


Figure 4 : pourcentages des appareils considérés comme indispensables par les kinésithérapeutes ayant répondu.



LEGENDE : Table électrique (T E)

Appareil portatif sur batteries (A P)

Appareil à courant interférentiels (C I)

Vibro-masseur (V M)

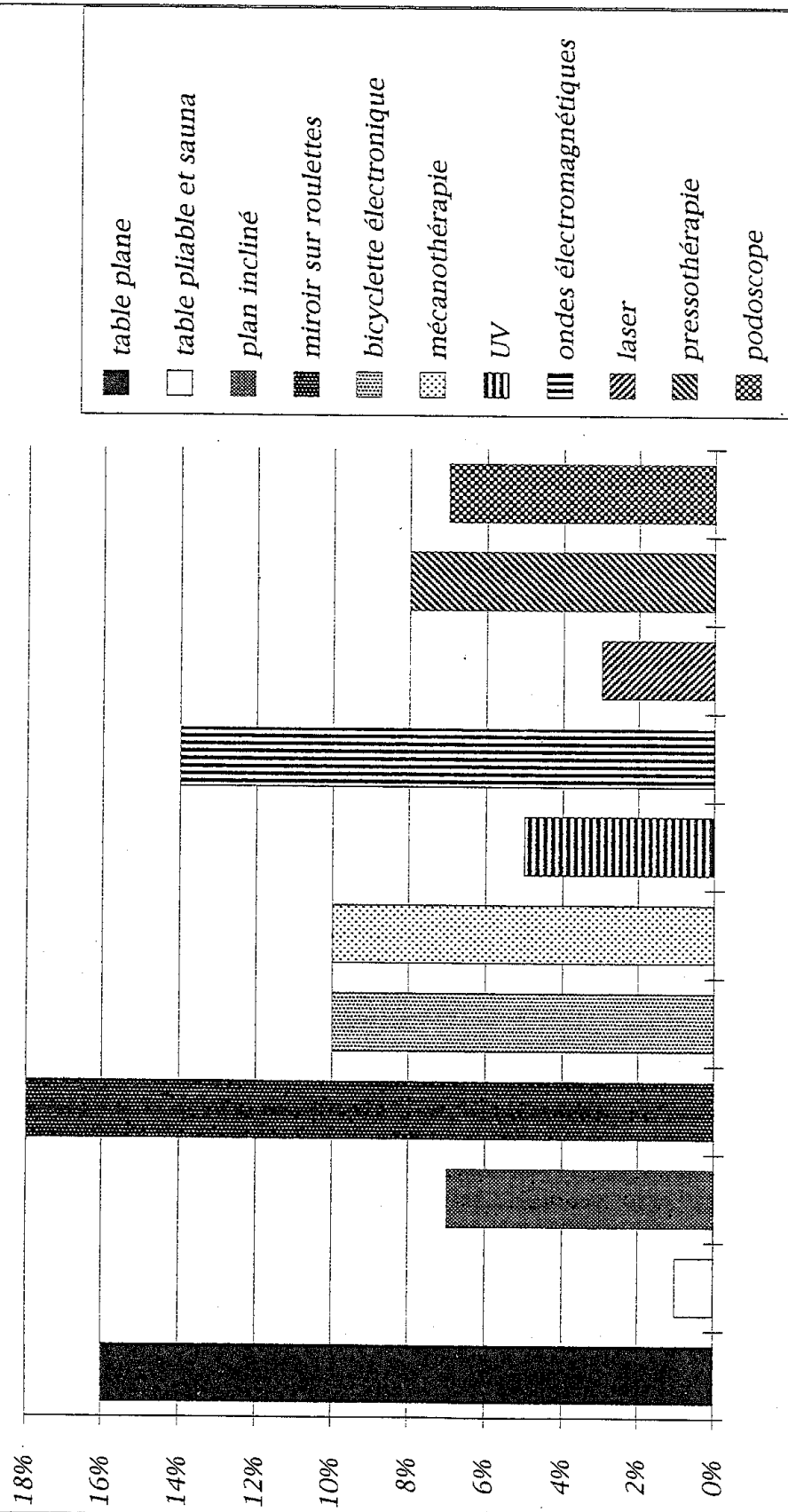
Cage à poulie totale (C T)

Banc de Colson (BdC)

Appareil à moyenne fréquence (M F)

Figure 5 : pourcentages des appareils considérés comme moyennement indispensables par les kinésithérapeutes ayant répondu.

Figure 6 : pourcentages des appareils considérés comme peu indispensables par les kinésithérapeutes ayant répondu.



4. 10. Ainsi concluent certains kinésithérapeutes interrogés :

Du matériel, il en faut certes, plus ou moins indispensable pour certains, quand on le peut, ne pas craindre de choisir du matériel coûteux, mais veiller à ce que le service après-vente soit bien assuré.

Toutefois, la réflexion de sagesse que beaucoup évoquent aussi est que :
 "Rien ne remplace les mains" "Le plus beau matériel pour un kinésithérapeute, ce sont ses mains, elles ne coûtent rien et sont pourtant en OR".

5. CONCLUSION.

Pour un jeune kinésithérapeute qui s'installe seul, sans préjuger des possibilités financières de chacun, l'enquête réalisée et les réponses obtenues nous amènent à imaginer un cabinet de kinésithérapeute (sans dire idéal) qui pourrait avoir une superficie moyenne d'environ 82 m², équipé du matériel utile de plus de 2500 FF et composé de :

- tables manuelles à dossier, et à dossier et jambières articulés
- d'un espalier
- d'un miroir mural
- d'un équipement d'haltères
- d'une bicyclette mécanique
- d'une cage à poulie partielle
- d'un matériel de thermothérapie, à savoir un bac chauffant pour paraffine ou parafango
- et disposer d'au moins une lampe à infra-rouges.

L'électrothérapie apparaît comme une technique thérapeutique très utilisée et donc indispensable au kinésithérapeute surtout en ce qui concerne l'appareil à ultra-sons, le courant antalgique basse fréquence, le courant continu pour les ionisations et l'appareil à courant excito-moteurs.

Il ne faut cependant pas oublier que la masso-kinésithérapie est une profession manuelle et que l'essentiel est, avant tout, de travailler avec les MAINS.

BIBLIOGRAPHIE

1. : Kiné Actualité : Cahier d'exercice

Dossier pratique du nouveau diplômé

Edité par la F. F. M. K. R. 1989

2. : NEIGER H.

Enquête de Masso-Kinésithérapie

Ann. Kinésithér. 1992, 19, 3, 196

ANNEXES

ANNEXE I

Nancy, le (date de la Poste)

Madame,
Monsieur,

Etudiante de 3ème année à l'école de Masso-Kinésithérapie de Nancy, je souhaite faire un mémoire sur le matériel de plus de 2500FF nécessaire à un jeune kinésithérapeute qui désire s'installer.

Je procède donc par une enquête menée auprès de l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux de Lorraine. C'est pourquoi je me permets de solliciter votre expérience en vous demandant de répondre au questionnaire ci-joint.

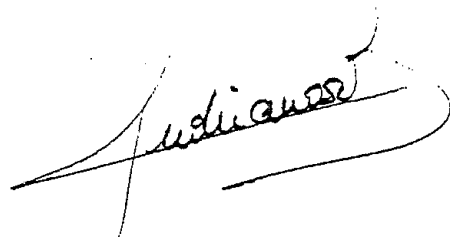
Vous devrez cocher les cases "O" et rayer les mentions inutiles pour les réponses "OUI-NON". Je vous serai reconnaissante de répondre à **toutes** les questions en particulier à la question "Est-ce indispensable" même si vous ne possédez pas le matériel cité.

Si vous avez plusieurs cabinets ne répondez qu'en ce qui concerne votre **cabinet principal**.

Une enveloppe timbrée est jointe à ce courrier afin de vous faciliter le retour de ce questionnaire. Vous y voyez l'en-tête et le logo de la C.T.O. simplement parce que Monsieur Bernard Petitdant a accepté de diriger ce mémoire et que je m'y trouve actuellement en stage.

En vous remerciant par avance de votre collaboration je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Véronique ANDRIANASOLO



Age :

Cachet : (facultatif)

Sexe : H F

Vous êtes masseur-kinésithérapeute depuis : moins de 4 ans
 4 à 6 ans
 7 à 10 ans
 10 à 15 ans
 16 à 20 ans
 plus de 20 ans

Vous êtes installé en cabinet depuis : moins de 4 ans
 4 à 6 ans
 7 à 10 ans
 10 à 15 ans
 16 à 20 ans
 plus de 20 ans

Vous travaillez : seul
 à plusieurs (*tous modes d'association confondus*)

Travaillez-vous à plein temps dans votre cabinet ? : OUI NON

Travaillez-vous à temps partiel dans un hôpital ou une clinique ? : OUI NON

Vous êtes installé : en ville
 à la campagne

Faites-vous des domiciles ? OUI NON

Quelle est la surface de votre local professionnel ? :m²

TABLES de MASSAGE

Possédez-vous une (des) table(s) manuelle(s) ? OUI NON
Si oui planes sans parties articulées - combien :
 avec dossier articulé - combien :
 avec dossier et jambières articulés - combien :
 pliable pour soins à domicile - combien :

Possédez-vous une (des) table(s) électrique(s) ? OUI NON
Si oui combien ? :

Nombre total de tables (manuelles et électriques) de votre cabinet ? : 1, 2, 3, 4, ou +

Pour vous quelle(s) sorte(s) de tables est-il indispensable d'avoir pour débiter ?
- planes sans parties articulées OUI NON
- manuelle à dossier articulé OUI NON
- manuelle à dossier et jambières articulés OUI NON
- pliable OUI NON
- électrique OUI NON

BALNEOTHERAPIE

Utilisez-vous la balnéothérapie ? : NON
 OUI en piscine
 OUI en baignoire de rééducation

GYMNASTIQUE

Possédez-vous un (des) espalier(s) dans votre cabinet ? OUI NON
 Si oui, combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un (des) plan(s) incliné(s) ou une table de verticalisation ? OUI NON
 Si oui, combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous une (des) chausse(s) lestée(s) dans votre cabinet ? OUI NON
 Si oui, combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un (des) miroir(s) quadrillé(s) dans votre cabinet ? OUI NON
 Si oui : O miroir mural combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON
 O miroir sur roulettes combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un équipement d'haltères dans votre cabinet ? OUI NON
 Si oui, combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

BICYCLETTES

Possédez-vous une (des) bicyclette(s) de rééducation dans votre cabinet ? OUI NON
 Si oui : O électronique combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON
 O mécanique combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

POULIETHERAPIE

Possédez-vous une (des) cage(s) à pouliothérapie (et ses accessoires) ? OUI NON
 Si oui : O cage complète (4 cotés grillagés) combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON
 O cage partielle (Moins de 4 cotés grillagés) combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un (des) banc(s) de Colson ou un siège de rééducation du quadriceps ? OUI NON
 Si oui, combien ? :

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

MECANOTHERAPIE

Possédez-vous un (des) appareils (s) de mécanothérapie pour :

- La pronosupination (bobine d'Andrieu) - combien ?
- L'épaule - combien ?
- La cheville - combien ?
- Autres articulations - combien ?

Le(s)quel(s) de ces appareils vous semble(nt)-il(s) indispensable(s) pour un jeune kinésithérapeute?

.....

THERMOTHERAPIE

Avez-vous un bac chauffant ? NON

OUI pour paraffine

OUI pour parafango

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI
NON

Possédez-vous une (des) lampe(s) à : U.V. Combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

I.R. Combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

ELECTROTHERAPIE

Possédez-vous un (des) appareil(s) d'électrothérapie : NON OUI Combien ?...

Appareil : - à ultra-son OUI NON

- à courant antalgique basse fréquence OUI NON

- à courant continu (ionisations) OUI NON

- à moyenne fréquence OUI NON

- à courants excito-moteurs OUI NON

- à courant interférentiels OUI NON

- portatif sur batteries utilisable au cabinet comme à domicile OUI NON

- à ondes électromagnétiques OUI NON

- laser OUI NON

Le(s)quel(s) de ces appareils vous semble(nt)-il(s) indispensable(s) pour un jeune kinésithérapeute?

Appareil : - à ultra-son OUI NON

- à courant antalgique basse fréquence OUI NON

- à courant continu (ionisations) OUI NON

- à moyenne fréquence OUI NON

- à courants excito-moteurs OUI NON

- à courant interférentiels OUI NON

- portatif sur batteries utilisable au cabinet comme à domicile OUI NON

- à ondes électromagnétiques OUI NON

- laser OUI NON

DIVERS

Possédez-vous un (des) vibro-masseur(s) : OUI NON

Si oui combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un appareil de pressothérapie : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un podoscope : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un sauna : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Avez-vous suivi une (des) formation(s) pour pratiquer l'ostéopathie, la rééducation périnéale, le massage chinois, l'auriculothérapie, l'électrolipolyse etc ? OUI NON

Si oui avez-vous dû acheter un matériel spécial de plus de 2500FF pour mettre en pratique cette formation ? OUI NON

Lequel ?

Possédez-vous un ordinateur ? : OUI NON

Pour vous est-ce indispensable aujourd'hui à un jeune kinésithérapeute qui s'installe ? OUI NON

Si oui est-ce indispensable - pour la gestion : OUI NON

- les courriers : OUI NON

- stocker des résultats de bilans : OUI NON

- autres(préciser)

Tout votre matériel provient-il de fournisseurs spécialisés ? OUI NON

Si non quel(s) matériel(s) avez-vous fait fabriquer par un artisan local ?

Avez-vous fabriqué vous-même un matériel vous servant dans votre cabinet ?

OUI NON

Si oui, lequel ?

Merci de votre participation

MECANOTHERAPIE

Possédez-vous un (des) appareils (s) de mécanothérapie pour :

- La pronosupination (bobine d'Andrieu) - combien ?
- L'épaule - combien ?
- La cheville - combien ?
- Autres articulations - combien ?

Le(s)quel(s) de ces appareils vous semble(nt)-il(s) indispensable(s) pour un jeune kinésithérapeute?

.....

THERMOTHERAPIE

Avez-vous un bac chauffant ? NON

OUI pour paraffine

OUI pour parafango

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI
NON

Possédez-vous une (des) lampe(s) à : U.V. Combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

I.R. Combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

ELECTROTHERAPIE

Possédez-vous un (des) appareil(s) d'électrothérapie : NON OUI Combien ?...

Appareil : - à ultra-son OUI NON

- à courant antalgique basse fréquence OUI NON

- à courant continu (ionisations) OUI NON

- à moyenne fréquence OUI NON

- à courants excito-moteurs OUI NON

- à courant interférentiels OUI NON

- portatif sur batteries utilisable au cabinet comme à domicile OUI NON

- à ondes électromagnétiques OUI NON

- laser OUI NON

Le(s)quel(s) de ces appareils vous semble(nt)-il(s) indispensable(s) pour un jeune kinésithérapeute?

Appareil : - à ultra-son OUI NON

- à courant antalgique basse fréquence OUI NON

- à courant continu (ionisations) OUI NON

- à moyenne fréquence OUI NON

- à courants excito-moteurs OUI NON

- à courant interférentiels OUI NON

- portatif sur batteries utilisable au cabinet comme à domicile OUI NON

- à ondes électromagnétiques OUI NON

- laser OUI NON

DIVERS

Possédez-vous un (des) vibro-masseur(s) : OUI NON

Si oui combien ?

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un appareil de pressothérapie : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un podoscope : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Possédez-vous un sauna : OUI NON

Est-ce un matériel indispensable pour un jeune kinésithérapeute qui débute ? : OUI NON

Avez-vous suivi une (des) formation(s) pour pratiquer l'ostéopathie, la rééducation périnéale, le massage chinois, l'auriculothérapie, l'électrolipolyse etc ? OUI NON

Si oui avez-vous dû acheter un matériel spécial de plus de 2500FF pour mettre en pratique cette formation ? OUI NON

Lequel ?

Possédez-vous un ordinateur ? : OUI NON

Pour vous est-ce indispensable aujourd'hui à un jeune kinésithérapeute qui s'installe ? OUI NON

Si oui est-ce indispensable - pour la gestion : OUI NON

- les courriers : OUI NON

- stocker des résultats de bilans : OUI NON

- autres(préciser)

Tout votre matériel provient-il de fournisseurs spécialisés ? OUI NON

Si non quel(s) matériel(s) avez-vous fait fabriquer par un artisan local ?

Avez-vous fabriqué vous-même un matériel vous servant dans votre cabinet ?

OUI NON

Si oui, lequel ?

Merci de votre participation